

# **LE 18 MARS, POUR LA DÉFENSE DE L'INDÉPENDANCE SYNDICALE ET DU SALAIRE DIFFÉRÉ...**

Le 29 janvier dernier, la CGT-FORCE OUVRIERE organisait un meeting à Paris. Le discours de J-C Mailly était particulièrement attendu, beaucoup se demandant s'il allait appeler à une grève interprofessionnelle le 18 mars contre «*le pacte de responsabilité*» concocté par le gouvernement Hollande-Ayrault, contre le vol de notre salaire différé.

Après quelques interventions de militants triés sur le volet, des chansons, «*engagées*» voire «*révoltées*», de gêne quoi, les militants eurent droit à un discours convenu, pas particulièrement offensif ni revendicatif, le secrétaire général se payant même le luxe de citer Pierre Mauroy, le Premier ministre du «*tournant de la rigueur*». Il fut un temps où une telle évocation eut provoqué quelques sifflets sinon une bronca, pas cette fois-ci, on est poli à Force Ouvrière...

Il fallut attendre, patiemment, la fin du discours de Mailly pour entendre les mots suivants: «*C'est pourquoi, en ce 29 janvier 2014, au nom de la Commission exécutive confédérale unanime, nous avons décidé de faire du 18 mars une journée de rassemblements et manifestations. Et nous sommes prêts à le faire avec d'autres organisations syndicales partageant les mêmes préoccupations. Et je m'adresse aux autres syndicats aussi pour faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle*».

La grève était donc conditionnée au bon vouloir des autres organisations syndicales, mais peu importe puisque nombreux étaient ceux qui semblaient s'en satisfaire, faisant leur cette phrase de Saint-Exupéry: «*Si tu n'as pas ce que tu aimes, il faut aimer ce que tu as*».

Fort heureusement, les événements allaient se précipiter. Pour ne citer que deux exemples, dès le 10 février l'Union Départementale FO de Paris (UD FO 75) appelait à la grève pour le 18 mars et prenait langue avec l'Union Départementale CGT de Paris; le lendemain c'était au tour de la FNEC FP FO (fédération de l'éducation nationale) d'appeler à la grève interprofessionnelle.

Enfin, le 12 février, le Comité Confédéral National de la CGT votait une résolution appelant à la grève et à la manifestation pour le 18 mars.

La grève interprofessionnelle le 18 mars est donc maintenant un fait acquis, il reste à identifier clairement les enjeux de l'action.

Les raisons de combattre sont nombreuses (contre l'ANI, la destruction de nos retraites et des services publics...), pour ma part j'en vois deux essentielles.

La première, c'est la défense de l'indépendance syndicale contre les tentatives d'intégration des confédérations à l'appareil d'Etat. L'UD FO 75, dans un récent tract, résume parfaitement la situation: «*Le Président de la République indique que l'on n'est pas obligé d'être d'accord avec «le pacte» mais qu'il faut cependant être présent et accompagner. Il souhaite obtenir une forme de consensus dans un pacte «d'alliance nationale» au travers de réunions «grands messes» qui en bout de course conduiront à dire «vous y étiez, donc vous avez accompagné ma démarche». C'est là qu'une nouvelle fois nous devons dire "Allez vous faire voir!"*».

Tout est dit. L'objectif est bien l'union nationale, l'intégration des organisations syndicales à l'appareil d'Etat, même pour y jouer le rôle du «*contestataire de service*». Cette question cruciale fait l'objet de l'édito de JC Mailly dans le dernier «*FO hebdo*»:

*«Pourtant, ils attendent des interlocuteurs sociaux qu'ils soient partenaires du gouvernement sur le pacte de responsabilité. C'est la fameuse question des contreparties dites sociales aux décisions déjà arrêtées en faveur des employeurs. Une réunion devrait aussi avoir lieu avec les organisations patronales. Force Ouvrière ira pour dire ce qu'elle a à dire, mais il est hors de question d'engager l'organisation syndicale dans une démarche que nous contestons sur le fond comme sur la forme».*

Autant le dire tout net, il serait incompréhensible que les représentants de FO ne claquent pas la porte de cette grand-messe à Matignon, à l'instar de ce qu'on fait nos camarades lors des réunions qui ont abouti au «*Pacte d'avenir*» en Bretagne. Toute autre attitude serait inacceptable, on ne peut être dans la rue avec la classe ouvrière le 18 mars et à Matignon avec les patrons et les représentants de l'Etat le reste du temps.

Nous descendrons aussi dans la rue le 18 mars pour défendre avec force et vigueur notre salaire différé.

Le gouvernement, en décidant unilatéralement, d'offrir au patronat un cadeau de 36 milliards d'euros sous la forme de la fin des cotisations familiales, en s'attaquant à la sécurité sociale, se comporte en escroc et en voleur!

Cet argent n'est pas de l'argent public, il n'est pas issu de l'impôt, il n'est en aucun cas l'argent de l'Etat qui n'a pas le droit d'en disposer ainsi!

Au moment où la désinformation fait des ravages, il est utile de rappeler quelques principes de base. Ce que les patrons appellent «*les charges*» sociales n'est autre que notre salaire différé. Le salaire des travailleurs est payé à la fois sous la forme d'un salaire mensuel et sous celle d'une protection sociale collective financée par les cotisations sociales calculées sur le salaire. Dans notre système capitaliste, le salaire, direct et différé, est ce qui rémunère la force de travail, il est le fruit de la lutte des classes.

En 1995, Marc Blondel, alors secrétaire général de la CGT-FO avait qualifié le plan «*Juppé-Notat*» contre les retraites et la sécurité sociale de «*Hold-up*». Les bandits on changé d'identité mais pas de pratiques.

C'est pourquoi, le 18 mars nous ferons grève et nous manifesterons pour la défense de l'indépendance syndicale et de notre salaire différé. Et le 19 mars...

**Christophe BITAUD.**

---

## **18 MARS 2014...**

On peut lire dans la déclaration commune des fédérations CGT, CGT-Force Ouvrière, CFTC, CGC, CFDT, des Services sociaux, du 13 janvier 2014:

*« La Sécurité Sociale est menacée. Au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques, de nouvelles mesures de réductions budgétaires se profilent».*

Soyons clairs: il s'agit de la position de la CFDT qui veut faire croire aux travailleurs que les cotisations sociales - donc le salaire différé - font partie du budget de l'Etat. C'est leur mentir!

Espérons que les manifestations du 18 mars se retourneront contre les laquais de la politique gouvernementale.

# PACTE D'AVENIR DE LA BRETAGNE...

**Pacte:** Emile Littré le définit comme une convention et cite Jean-Jacques Rousseau: «*Je sais bien mauvais gré à l'auteur du Système de la nature du prétendu pacte qu'il imagine que les rois ont fait avec les prêtres pour opprimer les peuples*» - *Du Contrat Social ou Principes du droit politique* (1762).

Dans la continuité de la révolte contre le «*pacte d'avenir de la Bretagne*», les Unions Départementales CGT-FO des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan viennent de notifier au préfet et au président du conseil régional que Force ouvrière est hostile à tous les pactes que le gouvernement cherche à imposer à la classe ouvrière et notamment la tentative d'associer les syndicats à cette basse besogne.

Comme quoi la lutte de classes peut démentir les engagements pris par les appareils auprès du gouvernement et qui se verraient bien continuer à participer à cette vaste tentative.

L'intérêt crucial de la classe ouvrière exige que les organisations syndicales dignes de ce nom ne participent pas à la réunion sur le «*pacte de responsabilité*», à laquelle elles sont convoquées le 28 février.

Nous publions ci-dessous et à suivre (au verso): la déclaration commune des 4 UD et le communiqué de l'Union Départementale CGT-FO du Finistère, en date du 18 février 2014.

-----

## **DÉCLARATION DE FABRICE LERESTIF (UD-FO 35), LE 18 FÉVRIER, AU NOM DES QUATRE UNIONS DÉPARTEMENTALES FORCE OUVRIÈRE DE BRETAGNE:**

Monsieur le préfet, monsieur le président du conseil régional, mesdames, messieurs,

Je suis mandaté par les quatre Unions Départementales Force Ouvrière de Bretagne pour porter aujourd'hui un message très simple et très clair.

Nous n'avons jamais souscrit ou soutenu le pacte d'avenir pour la Bretagne qui pour nous est au mieux une opération de communication ou au pire un accompagnement des politiques régressives du gouvernement. Les plans de licenciements continuent de fleurir dans la région, les salaires tant dans le privé que dans le public sont en berne, la pauvreté et la précarité augmentent, les services publics sont partout menacés. Comment préparer soit disant l'avenir quand on saccage le présent pour les salariés actifs ou privés d'emploi, les jeunes, les retraités. Comment s'étonner dans ces conditions de la progression d'idées xénophobes ou discriminatoires quand le terreau pour ces idées nauséabondes est fourni par les tenants des politiques d'austérité dictées par la troïka.

Le pacte de responsabilité proposé aujourd'hui par le président de la république est non seulement une opération de dupes mais un pacte de voleurs qui vise à détruire notre sécurité sociale. En 1945, le pays était en ruine et pourtant il fut possible de mettre en place une caisse collective, financée par le salaire différé, pour que les travailleurs puissent faire face aux aléas heureux ou malheureux de la vie (naissance, maladie, vieillesse). C'était un des éléments fondamentaux du programme du Conseil National de la Résistance appelé "les jours heureux" tout comme le statut de la fonction publique ou la mise en place des conventions collectives. Le patronat faisait alors profil bas, compte tenu de l'activité de certains pendant l'occupation nazie et des entreprises étaient d'ailleurs nationalisées sans indemnité ni rachat.

Mais aujourd'hui le MEDEF fait la loi, pavane, provoque comme c'est le cas avec ses propositions indécentes sur l'assurance chômage, dicte ses volontés au gouvernement et lui impose de s'attaquer à notre protection sociale. Ainsi, notre salaire différé est appelé charges et l'on voudrait nous le voler purement et simplement en liquidant dans un premier temps la branche famille. C'est une insulte à nos anciens, un bras d'honneur à l'avenir de nos enfants.

Jamais FO ne l'acceptera. Etre syndicaliste responsable aujourd'hui c'est dire non aux pactes, non à la soumission aux dictats des marchés. Comme le dit notre secrétaire général, Jean-Claude Mailly "FO ne servira pas de supplétif en étant coorganisateur du pacte. Si le gouvernement attend des éléments de réforme, nous lui enverrons notre cahier de revendications".

A savoir, gel immédiat des plans de licenciements et arrêt des suppressions de postes dans les services publics, augmentation générale des salaires, des pensions et minima sociaux tant dans le privé

que dans le public, amélioration du système d'indemnisation chômage et maintien du système particulier pour les intermittents du spectacle, maintien du statut général de la fonction publique et des conventions collectives, abrogation de la loi Sapin issue de l'accord scélérat de janvier 2013 contre le code du travail, abrogation des lois Fillon et Ayrault sur les retraites et retour aux 37,5 annuités et maintien de la sécurité sociale solidaire, arrêt immédiat des exonérations patronales.

En toute indépendance, FO portera ces revendications notamment lors de la grève du 18 mars.

Comme le disait Fernand Pelloutier, créateur des bourses du travail à l'origine de la CGT, notre maison, on ne s'assoit pas à une table qu'on veut renverser.

Nous partons donc sur cette formule de cet excellent syndicaliste.

-----

## **GRAND RAOÛT À LA PRÉFECTURE DE RÉGION BRETAGNE MARDI 18 FÉVRIER 2014:**

Les représentants du monde économique, les politiques, les organisations syndicales patronales et salariés y compris FSU, Solidaires, UNSA ont été invités à la réunion d'étape du *Pacte d'Avenir* car le Préfet souhaitait que cette conférence soit très ouverte, «*il faut que chacun s'implique*». Tout ce beau monde était invité à la Préfecture de Région de Bretagne pour faire un point d'étape sur le *Pacte d'Avenir* qui est à la Bretagne ce que le *Pacte de Responsabilité* est à la France.

Ce qui confirme bien que le problème breton n'est pas un problème régional.

Suite à une réunion de coordination des responsables des 4 Unions Départementales, le 12 février 2014 à Lorient, nous avons décidé de ne pas participer à cet «*enfumage*».

Notre camarade Fabrice Le Restif, accompagné de Nathalie Beucher, membre du bureau de l'UD FO-35 sont donc allés dire au Préfet et à tous ses subsidiaires: «*qu'ils étaient venus pour leur dire qu'ils partaient*».

Le préfet a ensuite cadré la discussion en indiquant:

- Dans un premier temps que cette conférence était prévue dans le *Pacte d'Avenir* signé le 13 décembre par le premier ministre et le président du conseil régional;

- Que la «*démarche était novatrice*» et surtout «*expérimentale*». Que la notion d'expérimentation dans les territoires était très importante. Que pour l'instant cela concernait la zone de Morlaix mais que d'autres expérimentations devaient se mettre en place «*dans les territoires*».

Que cette «*conférence s'inscrit totalement dans la politique générale du gouvernement*» et «*que l'adhésion de chacun à cette démarche est nécessaire...*». L'Etat ne sert que de «*facilitateur*» entre partenaires sociaux qui doivent avoir «*un fort niveau d'engagement*» au service de cette politique.

Le président du conseil régional a abondé dans ce sens en appelant chacun au «*pragmatisme et à la responsabilité*».

Compte tenu de cette entrée en matière édifiante, Fabrice Le Restif a demandé immédiatement la parole que le préfet lui a donnée. Il a lu la déclaration ci-jointe dans un silence de mort. La délégation FO a juste attendu les deux premières réactions syndicales: La CGT (Thierry Gourlay) qui «*partage une partie des considérants de FO mais souhaite tout de même être acteur de la discussion*» et la CFDT qui invoquait la paternité de cette conférence ainsi que de l'ordre du jour. La délégation FO est ensuite partie, à noter que le préfet leur a couru après, demandant le texte précis du texte lu par FO pour en «*faire état au premier ministre*».

La presse était invitée et en sortant Fabrice a pu faire un interview sur *France 3* (passé à 13h selon les premiers retours), *TV Rennes*, *Hit Ouest*, *France bleue Armorique*. Personne pour *Ouest France*. Un mail a été adressé à *Ouest France* et au *Télégramme*.

Voilà le compte rendu de mandat de la délégation FO. Il va sans dire que nous ne nous sommes pas fait des amis (mais ce n'était pas le but) mais nous avons tenu le mandat et imposé un certain respect. Ainsi en partant, un membre de la délégation patronale a dit «*faut reconnaître qu'à FO, vous en avez...*». Les UD FO de Bretagne maintiennent le cap qu'elles tiennent depuis le début, c'est à dire celle de l'indépendance et du refus de s'associer au *Pacte d'Avenir*, de *Responsabilité*, car, participer c'est valider le processus d'intégration, voulu par le gouvernement Hollande et le Medef.

**Marc HEBERT**  
**UD-FO-29**

# PETIT BILLET D'HUMEUR «SUR LE VENT MAUVAIS»... (1)

Il faudrait aujourd'hui compléter l'article «*Neue Europa et Neue Ordnung*» écrit par Alexandre Hebert dans son livre «*Un homme de conviction*» (page 220) en faisant état du *Pacte d'Avenir* et du *Pacte de Responsabilité* qui sont les «*organismes d'exécution*» de la politique de collaboration de la CES et de la CSI.

Par les temps qui courent, on nous explique doctement que l'on ne se s'associe pas au Pacte mais que l'on participera aux réunions, espérant ainsi peut-être nous faire prendre des vessies pour des lanternes et, de surcroît, nous prendre pour des idiots.

En somme, on voudrait nous faire porter, en plus du bonnet rouge en Bretagne, «*le bonnet d'âne*», mais le port du bonnet d'âne ne se limitera pas à la Bretagne et sera proposé à tous les militants Force Ouvrière qui gèberont le discours de Jean-Claude Mailly et de ses aficionados du parti socialiste et de l'avant-garde éclairée de la classe ouvrière.

Je me permets donc, même si comparaison n'est pas raison, de reprendre cet éditorial de Gérard Courtois du journal *Le Monde* évoquant «*ce vent mauvais que le chef de l'État se doit de dissiper*».

Gérard Courtois, dans son éditorial du *Monde* daté du mercredi 26 mars 2013, évoque «*ces vents mauvais que le chef de l'État se doit de dissiper*» lors de son intervention télévisée, jeudi 27 mars 2013.

Voici donc un modèle de discours pour François Hollande en cette occasion cruciale:

*«J'ai des choses graves à vous dire. De plusieurs régions de France, je sens se lever depuis quelques semaines un vent mauvais. L'inquiétude gagne les esprits, le doute s'empare des âmes. L'autorité de mon gouvernement est discutée; les ordres sont souvent mal exécutés. (...) Nos difficultés intérieures sont faites surtout du trouble des esprits, de la pénurie des hommes et de la raréfaction des produits. Le trouble des esprits n'a pas sa seule origine dans les vicissitudes de notre politique étrangère. Il provient surtout de notre lenteur à reconstruire un ordre nouveau, ou plus exactement à l'imposer.*

*La Réforme de l'État, dont j'ai dessiné les grandes lignes, n'est pas encore entrée dans les faits. Elle n'y a pas pénétré, parce qu'entre le peuple et moi, qui nous comprenons si bien, s'est dressé le double écran des partisans de l'ancien régime et des serviteurs des trusts. Les troupes de l'ancien régime sont nombreuses; j'y range sans exception tous ceux qui ont fait passer leurs intérêts personnels avant les intérêts permanents de l'État: (...) partis politiques dépourvus de clientèle mais assoiffés de revanche, fonctionnaires attachés à un ordre dont ils étaient les bénéficiaires et les maîtres, ou ceux qui ont subordonné les intérêts de la patrie à ceux de l'étranger.*

*Un long délai sera nécessaire pour vaincre la résistance de tous ces adversaires de l'ordre nouveau, mais il nous faut, dès à présent, briser leurs entreprises».*

*Philippe Pétain, discours radiophonique dit du «Vent mauvais», 12 août 1941.*

Gérard Courtois a juste remplacé «*Révolution nationale*» par «*Réforme de l'État*», plus conforme au vocabulaire «*hollandais*».

Une chose est certaine: Jean Claude Mailly dépensera plus d'énergie à soutenir ou cautionner le *Pacte de Responsabilité* qu'il n'en a mis à lutter contre le *Pacte d'Avenir*. Les syndicats FO, en lutte en Bretagne, attendent toujours son soutien.

**Marc HÉBERT.**

(1) les conditions météorologiques détestables que subit la Bretagne après les conditions sociales dramatiques ne sont que pure coïncidence, le vent est mauvais partout sur le territoire.

# LA CROISSANCE ZÉRO...

La crise globale qui sévit depuis 2007 dans l'union européenne n'a pas ses racines dans l'économie mais bien dans l'idéologie de la gouvernance de l'économie dite libérale.

Dans les fondements de l'Europe du Vatican, la deuxième gauche a trouvé, en 1956, les prolongements idéologiques inspirés par le compromis historique. Ainsi en est-il:

- au plan politique: le parti socialiste unifié (PSU) - notamment Rocard, Mendès-France - et les staliniens du groupe «*La tribune du communiste*» de Jean Poperen et François Furet, avec les chrétiens de gauche (qui vont progressivement coloniser la SFIO pour permettre à François Mitterrand d'officialiser cet état de fait au congrès d'Epinay/Seine).

- au plan syndical: la CFDT issue de la CFTC.

Cette idéologie issue de la «*Neue Europa*» va trouver une véritable éclosion suite aux événements de 1968. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, organise, en 1972 au club du «*Nouvel Observateur*», un débat intitulé: «*La croissance économique et le capitalisme*».

En réalité, il s'agit de promouvoir la «*croissance zéro*». Et là, on trouve ce qui se fait de mieux en la matière:

- Sicco Mansholt, président de la commission européenne, par ailleurs membre du parti ouvrier social démocrate néerlandais, puis du parti travailliste, et également commissaire européen de son pays de 1958 à 1973;

- Herbert Marcuse, philosophe américain, idole du mouvement étudiant en 68;

- André Gorz, écrivain, philosophe, écologiste et apôtre de la pauvreté contre la misère;

- Edouard Goldsmith, philosophe, écologiste et fondateur de la revue «*The Ecology*»;

- Philippe Saint-Marc, énarque, grand commis de l'Etat, auteur de «*Socialisation de la nature*» en 1971.

En 1990, Michel Rocard, premier ministre de François Mitterrand, est à l'origine de la mise en place de la contribution sociale généralisée (CSG), point de départ de la fiscalisation de la sécurité sociale.

Par cet acte, la deuxième gauche confirme l'idéologie qui va, sous couvert de crise économique, en profiter pour annuler les acquis des travailleurs et, notamment, voler directement le salaire différé, en paupérisant la classe ouvrière de manière systématique. Ce qui permet aujourd'hui à François Hollande de tenter de voler aux travailleurs 35 milliards • dans le cadre de son «*pacte de responsabilité*» tout en essayant d'associer les confédérations, la CGT-Force Ouvrière et la CGT, afin d'intégrer les syndicats à la marche de la société totalitaire.

La cohérence de la politique de la deuxième gauche se vérifie aisément. En citant Sicco Mansholt (1972): «*La crise ne vient pas du Moyen-Orient. Elle réside tout entière dans le rythme de croissance choisi délibérément par nos sociétés industrielles capitalistes aux dépens de tout le monde: des pays sous-développés bien que producteurs d'abord, de nous-mêmes ensuite...*», nous trouvons la même idéologie sous le vocabulaire «*modernisé*»: «*réinventer la croissance*» ou «*changer le modèle de croissance*» ou «*développement durable*», tout ça pour ne pas dire «*croissance zéro*».

Quand on lit dans le communiqué de l'AFP du 11 février 2014, concernant le «*pacte de responsabilité*», l'empressement du secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, à contraindre le gouvernement à fixer la date de la réunion dans la semaine, on mesure parfaitement le rôle que la CFDT exerce pour promouvoir cette politique anti-ouvrière. Ce simple fait désigne la CFDT comme un corps étranger au sein de la classe ouvrière.

Ceux qui se soucient des intérêts de la classe ouvrière doivent expliquer clairement en quoi consiste le rôle de la CFDT et de la gauche chrétienne, la «*nouvelle gauche*».

Laisser croire qu'on peut faire l'unité avec l'union de la gauche chrétienne (PS, PC, écolos, Mélenchon et consorts), c'est trahir, c'est tromper, c'est mentir aux travailleurs, aux citoyens et aux démocrates.

Depuis 1982, les gouvernements successifs volent les travailleurs en mettant systématiquement en cause le contrat relatif au salaire différé, passé entre les organisations syndicales patronales et ouvrières, reconnu par la loi du 11 février 1950 et étendu par la puissance publique.

Il faut bien se rendre à l'évidence que depuis la suspension des conventions collectives, en 1982, par

Pierre Mauroy, premier ministre de François Mitterrand, la gauche chrétienne a sans cesse œuvré au pillage, au vol en mettant en cause d'une manière unilatérale les droits des travailleurs et notamment le salaire différé, au mépris des contrats.

Alors que, par exemple, un citoyen qui contracte un emprunt est systématiquement condamné par la justice dans le cas où il n'honore pas les termes du contrat. Donc, c'est deux poids, deux mesures. Il est urgent de dénoncer la crise voulue par l'idéologie européenne de «*croissance zéro*» alors que les pays anglo-saxons, et notamment les Etats-Unis, répondent à la crise du capitalisme par différentes techniques pragmatiques, telles le «*New Deal*», et qui, actuellement, ont une croissance économique égale à celle d'avant la crise.

La gauche chrétienne et les communautaristes de l'Europe, notamment ceux des pays du Nord, cherchent à utiliser cette crise économique du capitalisme pour imposer une société totalitaire sans droit pour la majorité des citoyens avec en contrepartie la promesse de la «*société du bonheur*», chère à Martine Aubry.

Pour être honnête, les partis de droite, depuis l'avènement de François Mitterrand, ont trouvé leur compte dans cette idéologie issue de Mounier et de Heidegger dont on parle de plus en plus dans les médias. Et remarquons que ces médiocres de la propagande d'Etat tentent même de pacifier la biographie de Heidegger en supprimant son passé et ses prises de position pour la nouvelle Europe nationale-socialiste.

Les organisations ouvrières dignes de ce nom ont le devoir de se retirer des structures corporatistes mises en place par François Hollande pour dire la vérité aux travailleurs et ainsi leur restituer le cadre pour se réapproprier leurs organisations syndicales.

Retrait des organisations syndicales de toutes les réunions de consultation organisées par tous les gouvernements, de droite comme de gauche.

Et ainsi redevenir l'instrument pour la défense des intérêts de la classe ouvrière.

**Bertrand KANBAN.**

## PIROUETTES...

Hollande, président PS de la République, a précisé le 14 janvier le contenu du «*pacte de responsabilité*» annoncé le 31 décembre 2013. C'est la suite du «*pacte croissance-compétitivité-emploi*» de fin 2012 qui répondait au rapport Gallois, et la réponse à l'exigence du Medef de Gattaz junior avec son «*pacte de confiance*».

Il s'agit de voler les travailleurs d'une partie de leur salaire, comme en 1995 avec la contre-réforme Juppé-Notat de la Sécu. Autrement dit Hollande commet un holp-up: il va nous piquer grosso-modo 30 milliards d'euros de salaire.

### **J'y-vas-t'y J'y-vas-t'y-pas**

Hollande veut y associer le syndicalisme, histoire de sécuriser le parcours. C'est la démarche de «*pacte social*» déjà expérimentée en Europe, et qui a aussitôt reçu la bénédiction de Berger pour la CFDT.

Le secrétaire général de la confédération FO a de son côté engagé son organisation sur la voie de la participation boudeuse: «*on ira dire ce qu'on a à dire*» a-t-il déclaré, en précisant que FO ne signerait pas. Autrement dit FO «*rejoindra les empactés*» mais pas tout à fait. Voici un «*moment de faiblesse*» qui aurait pu lui valoir des foudres éditoriales. Mais ayant eu l'astuce de combiner ça avec un pseudo-appel à la grève pour le 18 mars, il ne s'en tirera pas trop mal.

Comme dit le journaliste de *La Tribune*: «*Ainsi, à FO dont les militants sont les plus hétérogènes quant à leur préférence politique, si la frange la plus à gauche rêve d'en découdre, la direction, incarnée par son secrétaire général Jean-Claude Mailly, plutôt proche des socialistes, freine des quatre fers... derrière les postures*».

Que la majorité étatiste dans la confédération FO s'entende n'étonnera finalement personne, et on

comprend mieux le tir croisé en direction de la Bretagne en fin d'année dernière. Sauf que les "*bretons*", eux, ils ont purement et simplement claqué la porte du pacte d'avenir pour la Bretagne. *La liberté c'est le courage* disait Périclès.

En 2005 avant le référendum sur la constitution européenne, on avait procédé de même en tolérant quelques appels à voter "*non*" pour mieux faire admettre le refus d'un "*non confédéral*" qui pourtant aurait été parfaitement justifié. Ce qui est inquiétant, c'est que visiblement ces pratiques continueront encore. «*Cela n'empêchera pas la classe ouvrière de combattre*» nous dit-on. Sauf lorsque son arme principale sera rendue inopérante, que les "*pactes*" successifs auront produit leurs effets.

### **La sucette à l'ANI**

Un communiqué de presse a livré l'information que, ayant constaté «*des avancées concrètes*», le Bureau confédéral FO avait décidé le 20 décembre 2013 de signer l'ANI sur la Formation professionnelle.

Formulation curieuse: suffirait-il qu'un accord contienne quelques «*avancées concrètes*» en échange d'importants reculs pour qu'il soit signable? A l'instar du pâté dit d'alouette: un cheval de cadeaux aux entreprises, une alouette d'avancées concrètes pour les salariés.

Les deux circulaires confédérales reçues le même jour du secteur *Emploi & Formation professionnelle* n'apportent aucune réponse à une des questions que les militants habitués des plans de formation dans les entreprises ne peuvent manquer de se poser:

- qu'est devenue l'obligation légale pour les entreprises de consacrer chaque année au minimum 0,9% de la masse salariale à la formation des salariés?

Si, comme on le lit partout dans les commentaires sur l'ANI, celle-ci est supprimée, pourquoi les circulaires n'expliquent-elles pas en quoi cela constitue une "*avancée concrète*" pour les salariés?

Où à défaut par quelle "*avancée concrète*" est remplacée cette nouvelle exonération accordée aux entreprises, avec notre bénédiction?

En fait il y a toujours deux écoles:

- celle des entreprises, qui renvoie la responsabilité de la formation à la "*personne*" (expression utilisée partout dans l'accord en lieu et place de "*salarié*"...) c'est-à-dire au membre de la communauté de travail; formation "*personnelle*" qui rend le salarié responsable de son employabilité et de la "*sécurisation de son parcours professionnel*".

Autrement dit qui lui renvoie la responsabilité de son licenciement, si les mots ont un sens. C'est assurément le sens global de cet ANI: dès lors où chaque salarié dispose d'un CPF (compte personnel de formation), généreusement crédité de 150 heures maxi en 9 ans (soit un peu plus de 4 semaines), on ne voit pas comment les salariés ne seraient pas en mesure d'assurer par eux-mêmes: 1- la sécurité de leur parcours pro, 2- une évolution de carrière (remarquable) d'un niveau de qualification!

-l'autre (école), qui devrait être la nôtre, diamétralement opposée.

Le CPF en tant que "*droit nouveau*" ne peut faire longtemps illusion: le DIF est passé avant.

Ainsi voit-on encore une fois le syndicat qui se proclame indépendant jouer au "*pré législateur*" pour faire plaisir à quelques amis "*socialos*" au gouvernement. Une fois précédente ils avaient paraphé la rupture conventionnelle, invention de leur cru hors de toute revendication, on sait ce que ça a produit: plus d'un million de ruptures entre 2008 et 2012 (source DARES) avec 25% indemnisées moins de 500euros! (et moins de 10% des salariés assistés aux entretiens).

### **Culbutes**

Ces signatures d'ANI qui se barrent en sucette: en 2013 comme en 2008 («*modernisation du marché du travail*»), constituent autant d'éléments d'un pacte social qui ne dit pas son nom. On se demande ce qu'en conclurait le CCN FO si cela était mis à son ordre du jour.

Ce qui est sûr, c'est que les militants et les adhérents un tant soi peu informés de tout cela ne sont dupes. Tôt ou tard ils rappelleront qu'avant toute chose le syndicat doit rester un syndicat et pas autre chose, sans quoi les pirouettes pourraient devenir culbutes. A nous aussi de diffuser partout les éléments de discussion.

**Yann PERROTTE.**



## DES «COUPLES ÉTRANGES»?

Le couple Marc Blondel-Pierre Lambert, qui a défrayé les chroniques, était un peu étrange. Grandes gueules, bons vivants, l'un socialiste libertaire, l'autre trotskyste et co-fondateur de la 4ème internationale, ils avaient, comme Fred Zeller, des points communs que je me permettrai de résumer ainsi: l'amour de l'indépendance, de la reconnaissance de la classe ouvrière, du combat contre toute forme de totalitarisme, du stalinisme.

Paix en la mémoire de ceux, comme Pierre ou Fred, qui ont disparu, et nous ont laissé un enseignement précieux, la responsabilité de le faire vivre et de la transmettre à nos jeunes.

Honneur à notre ami Marc de continuer, «*Urbi et Orbi*», à poursuivre son chemin philosophique, ayant accepté de prendre la présidence de la *Libre Pensée*, et en animant l'association des amis de Fred Zeller, pour faire rayonner son oeuvre, son militantisme, son engagement.

Mais qu'en est-il aujourd'hui?

Mon sentiment est que certains se comportent bien plus comme des apparatchiks que comme de vrais militants révolutionnaires.

Des accords d'appareils, qui n'arrangent que leurs bureaucraties, sont de plus en plus fréquents, voire systémiques. Le comportement des uns et des autres, au dernier congrès de la CGT-FO, interdisant la vente du livre sur Alexandre Hébert, interdisant physiquement l'intervention de notre camarade de la Loire-Atlantique à la tribune, en fut la triste illustration.

Sur le fond, le fait de dire que «*l'on appellera à la grève si nécessaire*», et si «*les autres sont d'accord*», me rappelle tristement les appels à la grève «*saute-mouton*» qui ont tué la mobilisation, alors que dans nos rangs, comme ceux de la CGT, figuraient partout le mot d'ordre de grève générale.

Alors qu'aujourd'hui, il faudrait semer les graines de l'insurrection contre cette Europe Vaticano-fasciste, on va servir la soupe aux politiques en mal de mobilisation à la Sécu en faisant semblant de globaliser le 18 mars?

La classe ouvrière serait-elle prête aujourd'hui à faire la grève générale pour défendre les allocations familiales? Poser la question est y répondre.

Il faut abattre le capitalisme, convaincre nos jeunes que c'est le seul moyen de sauver la planète et l'humanité, tel est notre rôle.

**Greg EINSTEIL.**

-----

## DES COMMISSAIRES POLITIQUES AU SERVICE DE L'IDÉOLOGIE SOCIÉTALE DES TOTALITAIRES...

Après rémission « Des paroles et des actes » du 6 février, deux membres du conseil national du PS, Mehdi Ouraoui et Naïma Charai, ont revêtu les habits des missi dominici pour stigmatiser les paroles d'Alain Finkelkraut qui a osé utiliser l'expression «*les français de souche*».

Dans la logique sociétale d'instauration d'un nouvel ordre moral en France, il serait interdit dorénavant d'utiliser toutes les expressions résultant des confrontations politiques depuis la révolution française.

Or la république des citoyens est une association libre de ceux qui ont choisi la citoyenneté française qui garantit la liberté d'expression et surtout à ceux avec lesquels on n'est pas d'accord. Ce qui n'empêchait pas les Chouans, par exemple, de combattre la république.

Finkelkraut a pu ainsi mesurer - d'autant plus qu'il en était victime - les vertus incomparables de ces nouveaux humanistes totalitaires, ce qui justifie pleinement le titre de son dernier ouvrage: «*L'identité malheureuse*».

Les chiens de garde, déconstructeurs de la république, veulent le retour au moyen-âge achevé par l'Inquisition. Et c'est vrai que nous n'avons pas les mêmes valeurs... et fort heureusement.

**Bertrand KANBAN.**

# AUX ORIGINES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS...

## AVERTISSEMENT:

Dans l'édition n°176, *l'Anarcho-syndicaliste* publiait le point-de-vue historien de Christian LABRANDE; celui-ci, s'appuyant sur la vulgate social-démocrate, atteste ne rien voir antérieurement à 1863 dans les relations entre les ouvriers britanniques et français. Le point de vue historien d'Edouard DOLLEANS, dans l'édition n°177, atteste de relations antérieures.

Les *Mémoires* des fondateurs eux-mêmes ont l'avantage d'être plus précis, et démontrent que ces relations débutèrent, par les moyens possibles, dès 1861. Cela atteste simplement que Monsieur le Docteur Karl MARX... n'y était pas!!!

On nous rétorquera que ces témoignages militants viennent des «*proudhoniens*» qui, plus tard, quittèrent l'AIT, et dénoncèrent *la Commune de Paris*.

En effet, Ernest-Edouard FRIBOURG, ainsi que d'autres (dont nous reparlerons) se rangèrent parmi les adversaires de la Commune, après avoir quitté *l'Internationale*.

Quand Proudhon, bien que très malade, écrivant *De la capacité politique des classes ouvrières*, s'il rendait hommage à la clairvoyance économique des auteurs du *Manifeste des Soixante* (voir l'édition 175 de *l'Anarcho-syndicaliste*), il les mettait en garde contre la participation au pouvoir dans laquelle ils sombrèrent.

Quand Proudhon, dans le même ouvrage, qualifiait la division du travail de «*force économique*», et opposait à la communauté et au communisme, le collectivisme (ou mutuellisme en son temps) et le fédéralisme, ceux-ci défendaient le travail artisanal et la propriété individuelle des outils de production. Ils n'étaient «*proudhoniens*»... que pour ceux qui ne l'étaient pas!!! Leurs témoignages n'en sont pour autant pas moins dignes d'être entendus, en toute connaissance du problème.

Georges RIVALIN.

## «L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS» - PAR EDOUARD FRIBOURG - L'UN DES FONDATEURS - 1872.

*Toutes les notes ci-dessous numérotées sont celles figurant dans l'édition citée.*

### PRÉFACE:

Puisqu'aussi bien aujourd'hui, gouvernants et gouvernés, philosophes et écrivains, causeurs et curieux, dissertent à perte de vue sur le personnel, le but et les actes de l'Internationale, il m'a semblé qu'il pourrait être utile qu'un des membres fondateurs de cette formidable machine révolutionnaire prît la parole et fit connaître exactement: ce qu'était cette association à son début.

Sous la pression de quels événements intérieurs et extérieurs elle perdit peu à peu son caractère de groupe d'étude pour prendre celui de soldat dans la politique active;

Pourquoi les fondateurs unis si cordialement au début de l'oeuvre sont en ce moment si divisés sur la ligne de conduite à tenir;

Comment, enfin, cette association née d'un désir de pacification universelle, par les seules armes de la vérité et du travail, est aujourd'hui un instrument de guerre aux mains de quelques maniaques sanguinolents.

Et puisque M. le ministre des affaires étrangères, dans sa circulaire aux agents diplomatiques, paraît confondre, dans une même réprobation, tous les membres de *l'Internationale*, et que, par ignorance sans doute, il rend les fondateurs de l'association solidaires des crimes commis dans Paris par une poignée de misérables, rebut de tous les partis et de toutes les classes sociales.

Je tiens à ce qu'on sache bien que jamais un esprit honnête n'a pu concevoir la pensée de donner naissance à une société «*de guerre et de haine*» et à bien faire constater que l'histoire de *l'Internationale* se divise en deux parties: à la première période, que j'appellerai parisienne, correspondent la fondation et les deux premiers congrès, Genève 1866, et Lausanne 1867. Pendant ce temps l'association est mutuelliste, c'est-à-dire ne demandant à la collectivité que la garantie d'exécution des contrats librement discutés, librement consentis. Cette première période nous en acceptons la responsabilité tout entière.

Mais à la suite des procès intentés par l'Empire, la direction morale échappe forcément aux mains des travailleurs français, passe à la Belgique, et dans cette seconde période, dite russo-allemande, *l'Internationale* devient communiste, c'est-à-dire autoritaire.

Dès lors il était facile de prévoir la marche des événements; l'invasion de tous les fruits secs du monde au sein de l'*Internationale*, la possibilité de groupement de toutes les ambitions inavouables et, finalement, l'avènement éphémère du babouvisme.

C'est contre toute idée de complicité avec cette secte, que nous avons toujours combattue, que mes amis et moi protestons, en notre qualité de membres fondateurs de l'*Internationale*. Tout en restant profondément dévoués à l'émancipation du prolétariat, nous avons le droit de nous écrier, en rappelant un mot de Proudhon: *Nous sommes purs de toutes ces lupercales populacières!*

Au cours de ce travail, bien des noms viendront sous ma plume, souvent je serai contraint de faire connaître par quelques faits particuliers, tel ou tel personnage politique, soit de Paris, soit de Versailles, mais sur ce terrain encore, quel que puisse être mon sentiment intime, la vérité sera sauvegardée des atteintes de la passion.

Ne poursuivant aucun but personnel, sans haine systématique, sans parti pris de réhabilitation quand même, je pourrai commettre quelque inexactitude de détails; je défie par avance mes ennemis les plus acharnés, d'y relever un mensonge ou une calomnie. M'efforçant d'être juste, même pour mes amis, je raconterai, je ne discuterai pas.

J'ajouterai que j'ai avec le plus grand soin évité de lire toutes les prétendues histoires, révélations ou mystères de l'*Internationale*, qui pullulent en ce moment. Voulant rester vrai, je n'ai fait appel qu'aux nombreux documents que je possède sur ce sujet, et que j'avais groupés au jour le jour des événements.

Trop heureux serai-je, si, en terminant ce récit, je pouvais être certain d'avoir convaincu quelques-uns des lecteurs, que l'*Internationale* était la plus grande tentative faite depuis l'origine des sociétés modernes, pour aider le prolétariat à conquérir pacifiquement, légalement et moralement la place qui lui appartient au soleil de la civilisation.

**ORIGINE:**     *A chacun selon ses oeuvres.*

Au nombre des tentatives faites depuis dix ans pour rapprocher les peuples sur le terrain de la fraternité humaine, et par ordre de date, il convient de mentionner le festival monstre donné à Londres, en 1861, dans le grand Palais de cristal.

L'idée de cette solennité, qui réunit environ cinq mille choristes des orphéons français, avait été inspirée à M. Delaporte par les deux vers si connus du poète Béranger:

*Les coeurs sont bien prêts de l'entendre  
Quand les voix ont fraternisé.*

Cette excursion dans le domaine du sentimentalisme, sans porter tous les fruits qu'en espérait son organisateur, fut cependant assez heureuse.

Les orphéonistes, mal accueillis et tenus en suspicion par les ouvriers anglais au jour de leur arrivée, conquièrent bientôt les suffrages de leur immense auditoire, et le jour du départ, une foule sympathique leur fit cortège jusqu'aux bateaux qui devaient les rapatrier.

Avant de se séparer on se promit de garder précieusement mémoire de l'entrevue, en même temps qu'on manifestait le désir de renouveler le plus souvent possible de semblables agapes internationales.

Un pas était fait, les ennemis séculaires avaient répudié leurs défiances réciproques, et l'harmonie musicale avait fait vibrer un instant à l'unisson le coeur des deux nations.

L'exposition universelle de 1862 devait faire plus et mieux. Les ouvriers délégués par les différentes nations du monde civilisé, se rencontrèrent sur le terrain de la production et de l'observation. Questions de main-d'œuvre, de bonne fabrication, d'apprentissage, de durée du travail quotidien, de grèves même, bien d'autres encore, devaient être soulevées; elles le furent par les plus intelligents des délégués français (1).

Une rapide enquête révéla que l'ouvrier anglais, mieux rétribué quoique travaillant moins d'heures par jour que l'ouvrier français, produisait cependant à un taux moins élevé, et que les entrepreneurs de la Grande-Bretagne devaient pouvoir prochainement porter atteinte à nos débouchés extérieurs.

Restait, il est vrai, la question du bien fini, plus complet chez nous que chez nos voisins; mais la solidité qu'ils opposaient à notre clinquant leur était un sûr garant qu'un jour viendrait où ils seraient à notre détriment les dominateurs des marchés étrangers.

Les personnes studieuses qui ont pris connaissance des rapports publiés par les soins de la commission ouvrière, se rappelleront que ce fait avait frappé tous les délégués parisiens.

Cette apparente contradiction économique d'un salaire plus élevé, amenant un prix de revient moindre,

(1) Cette affaire des délégations ouvrières avait éveillé les appréhensions du préfet de police. M. Boitelle se refusait à laisser les ouvriers nommer des délégués professionnels. «*J'aimerais mieux, disait-il, voir abolir la loi contre les associations que de voir s'effectuer ce voyage*». Enfin, contraint de plier devant la volonté formellement exprimée du chef de l'État, il remit à Tolain les autorisations nécessaires, mais en lui renouvelant l'assurance, que s'il en était le maître rien de semblable ne se ferait en France.

appelait un éclaircissement; les ouvriers anglais, curieusement consultés, attribuèrent les résultats obtenus à l'existence de leur Trades-Unions, qui, en les mettant légalement à même de traiter de puissance à puissance avec les entrepreneurs, permettaient l'établissement de tarifs rémunérateurs du travail, tout en sauvegardant la liberté individuelle de chaque ouvrier, au sein des plus grandes usines comme dans le plus humble atelier.

Avec une fierté bien naturelle en pareil cas, les Anglais s'offrirent à guider leurs collègues du continent dans l'étude des statuts de leurs sociétés, et tinrent à honneur d'en expliquer les détails d'application. Quelques ébauches de sociétés coopératives (2) furent également observées et commentées. Seulement, tout en jouissant des éloges des Français, le producteur anglais ne voyait dans ces organisations que des faits locaux, et se déclarait impuissant à seconder activement la fondation de sociétés analogues dans le reste de l'Europe.

Le grand banquet de clôture de l'exposition acheva ce qu'avaient si bien commencé les visites dans les ateliers; on s'y donna l'accolade fraternelle, on but à la ronde dans les hanaps corporatifs; enfin, des toasts furent portés à l'alliance future entre les travailleurs du monde.

Rentrés en France, les délégués parisiens s'occupèrent de rédiger des mémoires professionnels, relatant avec soin tout ce qu'ils avaient vu ou cru voir, et quelles étaient, selon eux, les réformes à introduire soit dans les lois, soit dans les coutumes corporatives, soit dans les méthodes de fabrication, pour parer aux inconvénients qu'ils avaient pu signaler. Ce furent les premiers cahiers du travail et du prolétariat.

Mais arrivés au moment de formuler des vœux en faveur de ce dont ils désiraient la venue prochaine, la plupart des travailleurs parisiens, oublieux du danger qu'offre toujours un protectorat politique, trouvèrent commode de s'en remettre au chef de l'État du soin d'améliorer leur situation matérielle et morale.

Cet abandon complet de toute initiative politique en échange d'un bien-être social immédiat, fut nettement formulé dans une série de petites brochures rouges, aujourd'hui à peu près introuvables, écrites par des écrivains gagistes de l'Empire, et que contre-signèrent un trop grand nombre de délégués (3).

Quelques-uns, moins timides ou plus sceptiques, mais tout aussi ennemis de la vraie liberté, demandèrent le rétablissement des barrières corporatives et la création de privilèges spéciaux pour chacune des branches de l'industrie nationale; enfin, de rares exceptions réclamèrent le retour pur et simple à la liberté, et particulièrement l'abrogation des lois contre les associations et les coalitions, se déclarant en état, une fois armés de ce précieux levier, de rendre à la France son antique supériorité commerciale et artistique.

Parmi ceux des délégués dont les conclusions furent sans restriction en faveur de la restitution de ce qu'on peut à bon droit nommer «des libertés nécessaires», se trouvait Tolain, alors ouvrier ciseleur (4).

Doué d'une grande perspicacité, il avait entrevu comme possible, dans un avenir très-prochain, cette future alliance universelle souhaitée par les Anglais. Du fond de son atelier, il se met à l'œuvre, groupe un petit nombre d'amis, les anime de sa foi, et tous ensemble jettent les premiers jalons de l'œuvre.

## LE GROUPE DES «SOIXANTE».

Déjà de fréquentes correspondances s'échangeaient entre Londres et Paris, quand la question polonaise vint passionner une fois encore la politique européenne; nous étions en 1863.

L'agitation revêt la forme d'une pétition, à la rédaction de laquelle Tolain concourt activement. Cette supplique en faveur d'une nation malheureuse se couvrit rapidement de signatures. Bientôt elle est remise à celui qui détenait en son pouvoir «l'épée de la France».

Une fin de non-recevoir accueillit la manifestation populaire; on avait oublié que si la Constitution impériale concédait aux Français le droit de pétition, ce n'était qu'auprès du Sénat seul qu'il devait s'exercer.

Notons en passant que cet oubli prétendu avait été voulu par les promoteurs de la pétition: ils avaient jugé préférable, avouaient-ils plus tard, de «s'adresser au maître qu'aux valets» (5).

Surviennent les élections de 1863, nouveau retard dans la formation de l'association; le succès électoral obtenu par l'opposition parisienne affolait les hommes politiques; pour eux rien n'était plus à faire: l'Empire

(2) Les équitables pionniers de Rochdale.

(3) Si à cette époque l'Empire prenant acte des vœux exprimés par la majorité des groupes professionnels, avait codifié dans le sens indiqué, nous reculions d'un seul saut en 1750.

(4) Quoi qu'on ait pu dire sur Tolain et sur sa manière de vivre, nous pouvons affirmer de visu, que Tolain, ciseleur en bronze, n'a quitté l'étau qu'à l'époque de la transformation du *Courrier français*, et qu'après le départ de Vermorel, il se retira dans les magasins de M. Chavagnat, où il exerçait un modeste emploi, lorsque éclatèrent les événements du 4 septembre 1870. Parmi ceux qui le raillent aujourd'hui si agréablement, nous croyons que très-peu seraient capables de supporter aussi dignement la misère, que l'a fait pendant de longues années l'ouvrier député de Paris.

(5) Expressions de Bibal dans une des réunions électorales du passage Saint-Sébastien (candidatures ouvrières).

était à bas. L'illusion fut telle à ce moment que Ledru-Rollin affirmait à Tolain, lors de la seule entrevue que celui-ci eut avec l'ex-tribun, que Paris venait de signifier son congé à l'Empire, et qu'avant six mois la République serait proclamée en France. L'erreur du grand exilé était commune à toute la colonie française de *Leicester square* (6), et l'insistance que mit Tolain à démontrer que le but n'était pas encore si prochain, fut pour beaucoup dans l'éloignement que les pères conscrits du jacobinisme manifestèrent toujours pour l'*Internationale* et ses fondateurs.

Le meeting en faveur de la Pologne, que les londonniens tinrent à Saint-James, et auquel Tolain prit part, avec cinq co-délégués, au nombre desquels nous voyons figurer Cohadon, le gérant de l'*Association des maçons*, fournit aux Parisiens une nouvelle occasion de retremper leur confiance au contact de leurs amis de l'exposition.

En quelques heures, Potters, un des chefs des *Trades-Unions*; Collet, journaliste, réfugié français; Géo Odger, un Anglais; Eugène Dupont, un Français, et nombre de travailleurs des différentes nations productrices reçurent les confidences de Tolain. Le temps manquait pour organiser; mais l'idée était lancée, déjà il eût été difficile de porter obstacle à son éclosion.

Sur ces entrefaites, et par suite d'options, plusieurs sièges se trouvent vacants au Corps législatif; au milieu des compétitions politiques qui surgissent de tous côtés, éclate le manifeste dit des soixante, jetant au travers du monde populaire l'idée qu'une Chambre française ne saurait être complète si elle ne renferme des députés ouvriers, et que les candidats du peuple qui seraient prochainement proposés devraient être élus parce qu'ouvriers, et non quoi-qu'ouvriers.

Proudhon, près de mourir, s'émut de cet appel et consacra au développement de l'idée nouvelle son livre: *De la capacité des classes ouvrières*.

Nous ne raconterons pas ici tous les détails de la lutte, écrite et parlée, qui s'engagea à propos de cette prétention, nous rappellerons seulement que Tolain, l'un des signataires du manifeste, bien que patronné et soutenu par les citoyens Noël Parfait, Laurent Pichat et Delescluze, n'obtint, lors du vote, que 495 voix, dans la cinquième circonscription de Paris.

C'était un échec, mais un fait gros de complications s'était révélé: les ouvriers prétendaient désormais être considérés comme quelqu'un de collectif, ils signifiaient à la société qu'à l'avenir il faudrait compter avec eux.

Fort heureusement pour l'idée républicaine, le socialiste de *l'Extinction du paupérisme* (\*) ne comprit jamais rien aux nécessités de son époque, et ni les vœux des délégués, ni le manifeste, ni le livre de Proudhon non plus que les incidents de la lutte électorale, ne firent abroger une loi répressive, ou un décret restrictif de nos libertés.

La période électorale terminée, Tolain et ses amis reprirent l'oeuvre momentanément ajournée; les réunions électorales clandestines, les comités d'arrondissement formés malgré la police impériale, avaient amené des jeunes gens dans l'arène; une invitation leur fut faite de se joindre au groupe des soixante, plusieurs répondirent; parmi ces néophytes de la politique et du socialisme se trouvait l'auteur de ce travail (7).

Vers le milieu de septembre, le groupement était à peine effectué que Tolain, Perrachon et A. Limousin (8) partaient auprès de leurs amis d'Angleterre; les fonds du voyage avaient été faits par une cotisation hebdomadaire fixée à 25 centimes par membre adhérent au projet d'étude.

Le 28 septembre 1864, date désormais historique, le meeting public organisé dans Saint-Martin's Hall réunit, officiellement cette fois, les représentants ouvriers de plusieurs nations européennes.

(6) Les proscrits français se réunissaient très-fréquemment dans *Percy street* chez un restaurateur-logeur, nommé Jacques. C'est dans cet établissement qu'on procédait au remaniement de la France, à la confection des fameuses listes de nominations de fonctionnaires républicains. C'est là aussi que venaient se mesurer dans la discussion les membres de la *Commune révolutionnaire de Paris*, contre les *Droits de l'homme* et autres sectes fantaisistes. Des groupes de femmes révolutionnaires y étaient formés; l'un d'eux avait pour présidente la citoyenne Lorgues. On y jetait aussi les bases d'un schisme franc-maçonnique. On le voit, l'idée d'établir la *Commune révolutionnaire* en France ne date pas de 1871, elle fut toujours l'idéal des émigrés, et tout particulièrement des Jacobins.

(\*) Il s'agit de Louis-Napoléon BONAPARTE, en 1844.

(7) Pendant la campagne électorale de décembre 1863 et juin 1864, Fribourg avait connu chez Garnier-Pagès, rue Saint-Hoch, 45, une assez grande quantité d'étudiants remuants et une partie des ouvriers blanquistes, dont ne dédaignaient pas de se servir, tout en les méprisant, les candidats du *Comité des Treize*. La connaissance faite, on se revit dans le faubourg Saint-Antoine, et lorsque la *Rive Gauche* fut fondée, Fribourg fut admis dans les petits cénacles du quartier Latin. Ceci explique comment des étrangers au monde du travail, tels qu'étaient Longuet, Émile Richard, Émile Maison, Robert-Luzarche, Jules Ducrocq, Nauzet et Pierre Denis, furent dès la première heure adhérents de l'*Internationale* qu'ils défendirent à toutes les époques de grands débats.

(8) Peu après la fondation, la mauvaise santé de M. A. Limousin l'obligea à se faire suppléer par son fils, Charles Limousin.

On y jeta les bases de la grande association (9). Après une courte causerie, un comité fut élu avec mission spéciale d'élaborer des statuts pour l'*Internationale*; il fut décidé, en outre, qu'un congrès ouvrier serait réuni en 1865; jusqu'à l'époque de cette solennité, le comité choisi agirait comme conseil central provisoire et siégerait à Londres (10).

Nous tenons à profiter de l'occasion qui nous est offerte pour affirmer, de la façon la plus nette, qu'aucun personnage politique, de quelque nation que ce soit, n'a pris, ni de loin, ni de près, aucune part à la fondation de l'*Internationale*.

Un mois et demi après, la poste apportait sous enveloppe un petit opuscule écrit en anglais. Ce qui franchissait si modestement le détroit, c'était le pacte fondamental. Pendant qu'un ami sûr en faisait la traduction, le groupe des internationaux nommait au poste de secrétaires correspondants pour Paris, Tolain, ciseleur, Fribourg, graveur-décorateur, et Limousin, margeur.

En conséquence de ces nominations, le 8 janvier 1865, un bureau était ouvert en pleine capitale ouvrière, rue des Gravilliers, 44 (11); le même jour, les deux premiers exemplaires des statuts imprimés étaient envoyés sous plis, l'un à M. le préfet de police, l'autre à M. le ministre de l'intérieur, «*afin qu'ils n'en pussent ignorer*»: L'association internationale prenait possession de la France.

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 32 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication : Alexandre HEBERT

Directeur : Christophe BITAUD

-----

(9) La plus grosse affaire de l'époque, disait l'avocat Camille Bocquet dès 1865.

(10) C'est par suite de l'impossibilité d'établir le bureau central à Paris, que les fondateurs abandonnèrent le soin de lancer l'affaire aux Anglais, ce qui fit dire à Bibal la phrase si souvent rappelée depuis: «*C'est un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres*».

(11) Ce fut à grand'peine que ces titulaires purent arrêter le local de la rue des Gravilliers, la question du *Denier à Dieu* surtout était hérissée de difficultés pratiques.